

TORIAL

Insécurité

LA spoliation continue d'empoisonner les histoires du foncier et de l'immobilier. On ne compte plus les scandales qui meublent les manchettes de journaux, ce qui donne un aperçu sur l'évolution de la prise de conscience autour de ce dossier. Le Maroc n'est apparemment pas allé jusqu'au bout de ses engagements. Quelques affaires ont pu retrouver le cours normal de la justice, et nos enquêtes y ont grandement contribué, mais il n'y a aucune certitude sur leur dénouement. Ni sur l'étendue de systèmes quasi mafieux qui creusent des trous pour alimenter les doutes sur l'identité des vrais propriétaires. Il y a certes eu un effet paratonnerre qui a consisté à rassurer l'opinion sur la mobilisation des pouvoirs publics pour ce chantier. Il y a en revanche un déficit de résultat et aussi des interrogations sur les délais de mise en place de véritables garde-fous anti-spoliation.

Le premier chantier péniblement négocié est celui de la transparence dans les procédures de ventes aux enchères des biens fonciers ou immobiliers. Beaucoup de transactions se traitent dans le plus grand secret, parfois sans même que le propriétaire originel ou les ayants droit ne soient informés, parce qu'une notification ou un courrier judiciaire n'est jamais arrivé à son destinataire. Le deuxième seuil critique est d'entretenir un mythe solidement ancré, mais qu'il faut finir par déconstruire, et qui consiste à mettre la difficulté à assainir sur le compte d'une réforme juridique lourde à implémenter. Les différentes irrégularités constatées dans la plupart des dossiers convergent vers des cas d'usurpation d'identités et/ou de fausses signatures. Sur ce plan, il n'est donc pas nécessaire de renégocier l'échafaudage réglementaire dans son intégralité. Ces infractions, le droit a appris à les traquer depuis longtemps dans une riche jurisprudence. C'est plutôt l'application qui pose problème. C'est ce qui nourrit les risques d'insécurité juridique. □

Mohamed BENABID

Budget en retard

Le plan B

- Seuls les crédits de fonctionnement ouverts par décret
- Les baisses et suppressions d'impôts applicables par anticipation
- Ce que prévoit la loi organique des finances

Voir page 2

GRUPE BARID AL-MAGHRIB PARTENAIRE OFFICIEL DE LA COP22



**EN RESPECTANT LA TERRE
NOUS PRÉSERVONS
AUSSI NOS RACINES**
VISITEZ LA CITÉ DE LA POSTE À MARRAKECH
WWW.CITEDELAPOSTE.MA

Call center : 080 200 60 60
www.poste.ma



Le contact qui vous facilite la vie